

L'intersyndicale Cgt, Ugict-Cgt, Fsu, Cfdt et Fo du Conseil départemental du Val de Marne



Créteil le 30 Octobre 2024,

Vous aurez à adopter prochainement la loi de finances 2025 de la Nation avec ou sans vote en cas d'utilisation de l'article 49.3 de la Constitution. Nos organisations syndicales vous interpellent à ce sujet pour vous faire part de la situation dramatique que nous vivons déjà au Conseil départemental et qui risque encore de devenir plus chaotique en cas d'adoption d'une loi de finances qui sera marquée par une nouvelle ponction sur les finances des collectivités locales via le mécanisme dit de précaution. Pour notre Conseil départemental, ce sont encore au moins 33 millions d'euros de moins sur le budget du Conseil départemental. Au niveau du fonctionnement des services, la situation actuelle se traduit déjà concrètement par l'arrêt des recrutements dans le domaine social quand l'effectif atteint 80% de l'effectif budgétaire, le blocage de nombreuses subventions aux communes, aux acteurs associatifs, au sport et à la culture, des suppressions massives de départ en formation...

Ce sont aussi plusieurs centaines d'informations préoccupantes liées à la protection de l'enfance qui sont en attente de traitement, des décisions de placement judiciaires non mises en place, des dossiers de demandes individuelles liées au handicap, à l'autonomie des personnes qui prennent un retard croissant.

Au niveau national, l'Association des Départements de France, dans un communiqué de presse du 17 Octobre 2024, écrit « *Si le PLF 2025 était appliqué tel que présenté, 85% des Départements seraient en situation d'impasse budgétaire d'ici la fin de l'année 2025* ».

La situation vécue par les agents depuis une année est devenue insupportable avec l'arrêt brutal de politiques publiques. Nous craignons un effondrement de services publics départementaux de proximité dont les missions sociales sont fondamentales notamment lorsque le chômage et la précarité augmentent. Penser économiser là-dessus, est contre-productif et produira à coup sûr des dérèglements sociaux coûteux et de la souffrance humaine supplémentaire.

Dans ce contexte anxiogène, les fonctionnaires et agents publics viennent d'apprendre que des jours supplémentaires de carence pour congé maladie et une diminution d'indemnisation de ceux-ci, sont prévus par le Gouvernement. C'est là un traitement déplorable et inefficace de la question à l'heure où de plus en plus de collègues sont épuisés par les postes non remplacés faute de budget.

Nous vous demandons, en âme et conscience, de prendre en compte ces éléments au moment du vote du PLF 2025.